



EUPartnership18

Lundi 25 juin 2018 (11h00-13h00)

Session 1

Agenda 2030: mettre en œuvre et contextualiser les Objectifs de développement durable

Contexte

L'engagement en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) suscite un intérêt nouveau quant au rôle des organisations de la société civile et des autorités locales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Une réelle mise en œuvre des nouveaux objectifs dépendra, au bout du compte, de la participation active des autorités locales et des organisations de la société civile comme acteurs majeurs en matière de gouvernance. Ces acteurs ne devraient pas être perçus comme de simples organes de mise en œuvre des politiques en matière d'ODD, mais comme capables de traduire ces politiques au niveau local, afin d'optimiser l'action territoriale. Les organisations de la société civile et les autorités locales jouent un rôle majeur dans l'élaboration des politiques et plus particulièrement dans l'élaboration et le suivi des politiques et des accords. Ils sont donc vivement encouragés à assurer des politiques cohérentes, la mise en œuvre et la contextualisation des ODD par des mécanismes transparents et participatifs.

Compte tenu des changements proposés dans le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021-2027 avec notamment la création d'un instrument unique, cette session permettra aux organisations de la société civile et aux autorités locales de voir comment le nouveau CFP peut leur permettre de mettre en œuvre et de contextualiser les ODD.

Objectifs de la session

- Discuter des principaux défis rencontrés par les organisations de la société civile et les autorités locales dans la mise en œuvre et la contextualisation des ODD et partager les leçons tirées
- Discuter des aides de l'Union européenne (UE) à la mise en œuvre et à la contextualisation des ODD grâce au Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021-2027: aspects politiques, techniques et financiers.

Résultats attendus

- Connaissance plus approfondie des stratégies et outils, des nouvelles synergies et des collaborations concrètes pour mettre en œuvre et contextualiser les ODD et pour aider les autorités locales et les organisations de la société civile en conséquence
- Recommandations à l'attention des institutions européennes en matière de mise en œuvre des ODD durant la programmation actuelle et celle à venir.
-

Méthodologie

Un panel composé de représentants de la Commission européenne, d'autorités locales et d'organisations de la société civile introduira la session. Puis, 4 groupes de travail seront constitués d'une vingtaine de participant.e.s chacun, qui mêleront autorités locales et organisations de la société civile, tout en palliant toute éventuelle barrière linguistique. Chaque groupe de travail désigne un rapporteur. Les participant.e.s débattront des stratégies concrètes et des défis rencontrés dans la mise en œuvre et la contextualisation des ODD, tout en formulant des recommandations en matière de programmation CFP à partir des questions proposées ci-dessous. Enfin, les quatre rapporteurs présenteront les recommandations de leur groupe de travail en plénière. Cette présentation sera suivie d'une discussion en plénière, d'une session de questions-réponses et des réactions de la Commission européenne sur lesdites recommandations.

Questions proposées

- Comment le rôle et les responsabilités des organisations de la société civile et des autorités locales décrites dans le Nouveau consensus européen devraient-ils être appliqués dans le futur Cadre Financier Pluriannuel, pour mettre en œuvre et contextualiser les ODD ? Et quels sont les principaux défis rencontrés ?
- Comment les FPA peuvent-ils travailler entre eux, ainsi qu'avec les institutions européennes, pour mettre en œuvre les ODD ?

Modératrice

- Deirdre de Burca, Coordinatrice du plaidoyer, Forum International des plateformes nationales d'ONG (FIP)

Panélistes

- Félix Fernández-Shaw, Directeur, Coopération internationale et politique de développement, Direction Générale pour la Coopération internationale et le développement, Commission européenne
- Frédéric Vallier, Secrétaire Général du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)
- Azra Talat Sayeed, Directeur Exécutif, Roots for Equity Pakistan, Vice-présidente du Centre de Recherche Asie-Pacifique (APRN) et Présidente de l'Alliance Internationale des femmes

Rapporteur

- Marc Noël, Directeur du Développement international, Alliance Coopérative Internationale (ICA)

Documents de référence

- Le Nouveau Consensus européen pour le développement
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2017:210:FULL&from=EN>
- L'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- La proposition de la Commission européenne concernant le Cadre Financier Pluriannuel de l'UE https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/communication-modern-budget-may2018_fr.pdf